



Quand tout part en vrille... partez en douce!

L'expression partir en vrille sied bien aux situations de violences conjugales. De fait, au sens figuré, elle signifie être prise dans une spirale insurmontable et mortelle, qui s'aggrave brutalement.



Nous l'avons souvent souligné, les violences conjugales masculines s'installent sournoisement, visent à contrôler la femme, ne sont pas sans conséquences pour elle et pour les enfants et comportent un risque de létalité. À preuve, des femmes perdent la vie chaque année aux mains de leur conjoint ou ex-conjoint.

Le gouvernement du Québec définit les violences conjugales par une série d'actes répétitifs qui se produisent généralement selon une courbe ascendante aussi appelée escalade de la violence¹. On reconnaît donc que les violences conjugales sont répétitives et augmentent en gravité. La présence d'un déséquilibre dans la répartition du pouvoir au sein du couple, à l'avantage de l'agresseur, est également reconnue. Par ailleurs, les féminicides n'atterrissent pas sur un terrain vierge, mais constituent plutôt l'aboutissement de multiples autres agressions, toutes motivées par le contrôle et la domination. Sous l'emprise du conjoint, la décision de partir n'est pas facile et certains enjeux doivent être pris en compte.

Puisque le conjoint souhaite maintenir son emprise, il est recommandé de partir en douce, sans annoncer son départ, sans dire au revoir... car confronté au désir de la femme de le quitter, le conjoint mettra tout en œuvre pour la retenir, dont de se montrer très violent. Il est donc important qu'il n'en soit informé qu'une fois que la femme est à l'abri.

Il est fortement conseillé de partir avec les enfants. Lorsque les enfants sont laissé.e.s derrière, il est fréquent que le conjoint s'en serve comme moyen de marchandage et de chantage. S'il n'est pas possible de les amener avec soi, les services spécialisés, notamment les maisons d'aide et d'hébergement, accompagneront la femme dans les démarches requises pour les récupérer.

Par mesure de sécurité, il importe d'éviter de se réfugier chez de la famille ou des ami.e.s, car en plus d'être les premiers endroits que le conjoint vérifiera, ce choix met les proches au danger. Les maisons d'aide et d'hébergement offrent un milieu de vie sécuritaire, de l'information, du réconfort, de l'accompagnement. Les services y sont disponibles en tout temps, pour aider les femmes à faire le point sur leur situation. Il n'est toutefois pas besoin d'y être hébergée pour y recevoir de l'aide. Les intervenantes accueillent les confidences sans jugement ni pression.

Madame, si vous songez à quitter votre conjoint, le personnel des maisons d'aide et d'hébergement vous donnera des conseils pour assurer votre sécurité lors de votre départ et pour établir un scénario de protection, le tout dans le respect de vos choix. Si vous songez à l'hébergement, sachez que les refuges sont accessibles gratuitement; qu'ils offrent des espaces privés et d'autres, collectifs; que les enfants y sont les bienvenu.e.s et que des salles de jeux leur sont dédiées. Vous y côtoierez des femmes qui vivent des situations semblables à la vôtre et vous ne vous sentirez plus seule face aux violences conjugales.

Pour de l'information, pour de l'aide ou pour de l'hébergement : 1 800 363-9010, 24 h/24, 7 jours/7.

Monic Caron Pour *L'Alliance GÎM des maisons d'aide et d'hébergement*

1. www.inspq.qc.ca/rapport-quebecois-sur-la-violence-et-la-sante/la-violence-conjugale (consulté le 26 février 2025)

www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/defenition/partir-en-vrille (consulté le 26 février 2025)

<https://sosviolenceconjugale.ca/fr/articles/securiser-sa-rupture-strategies-concretes-pour-se-proteger-au-moment-d-un-depart> (consulté le 26 février 2025)

Visitez-nous au www.alliancegaspesienne.com ou suivez-nous sur  L'Alliance GÎM des maisons d'aide et d'hébergement

Pour un avenir sans violence...

Initiative

Compétence

Synergie